

Une stratégie bocage renouvelée jusqu'en 2027

RAFCOM* poursuit son engagement en faveur des transitions en lien avec son projet de territoire et son Plan Climat Air Energie Territorial. Cette nouvelle stratégie est le fruit d'une réflexion collective. Elle se déploie à travers le programme Breizh bocage qui apporte un cadre et un soutien financier de la part d'organismes publics (agence de l'eau, Région Bretagne, Département d'Ille et Vilaine et fonds européens FEADER).

On peut résumer la stratégie bocage du territoire par le triptyque REPLANTER, PROTÉGER et VALORISER le bocage introduit Patrick HENRY, Vice-président à Roche aux Fées Communauté en charge de ce dossier.

REPLANTER « Planter c'est bien et nous y attelons depuis 2008 avec plus de 230km de jeunes haies implantées, mais planter au bon endroit c'est mieux ! Nous sommes sur un territoire sensible à l'érosion avec une qualité de l'eau très dégradée, il est donc primordial de poursuivre l'implantation de nouvelles haies sur talus, perpendiculaires à la pente et en bas de parcelles agricoles ayant une forte pente. » précise Patrick HENRY

« Les demandes de plantations sont nombreuses, et nous nous en réjouissons puisque le territoire a besoin de nouvelles haies pour reconstituer un maillage bocager dense et fonctionnel. Nous avons tout de même dû fixer certaines limites pour être efficace dans un budget et une animation contrainte. C'est-à-dire, pas d'accompagnement en dessous de 200m/projet et des plantations presque exclusivement chez les agriculteurs, principaux gestionnaires du paysage.

Un enjeu supplémentaire que nous devons également anticiper : l'adaptation des espèces végétales au réchauffement climatique. Sur ce point également, nous sommes en transition. »

PROTÉGER : C'est-à-dire bien entretenir les haies existantes (anciennes et nouvelles) et suivre leur évolution. Les haies bocagères des parcelles agricoles sont répertoriées dans la PAC* et leur suppression n'est pas possible sans autorisation préalable avec plantation compensatoire (1m détruit = 1m replanté). Les communes ont également la possibilité de répertorier les haies dans leur document d'urbanisme, ainsi elles disposent d'un droit de regard sur les demandes de suppression de haies. Trois communes du territoire ont créé des commissions paysages, qui étudient les demandes de suppressions de haies, c'est le cas des communes de Martigné-Ferchaud, Retiers ou encore Amanlis.

Un échange avec Denis LEVERGER, membre actif du comité bocage de Retiers : « Le paysage a toujours évolué avec l'agriculture et il continuera d'évoluer avec les pratiques. Mais il ne faut plus accepter de suppression de haies sans étudier les impacts et sans demander de contrepartie, l'enjeu est trop important. C'est justement le rôle de la commission, nous étudions chaque demande de suppression de haie, et orientons le choix des plantations compensatoires dans l'objectif de maintenir un paysage fonctionnel pour la biodiversité et pour l'épuration de l'eau. Les sensibilités des membres de la commission sont différentes et c'est ce qui fait la richesse des échanges et permet d'étudier les dossiers sous tous les angles. »

VALORISER, « Sur cette dernière partie, le territoire est très en avance puisque dès le lancement de la politique bocagère, nous avons souhaité redonner de l'intérêt au bois en travaillant à sa valorisation. La filière bois énergie a été pensée et créée pour produire une énergie locale à partir d'une ressource locale et renouvelable tout en préservant notre paysage bocager et tous les bénéfices qu'il apporte à notre territoire » Rappelle Thierry RESTIF. « Nous avons aujourd'hui les outils, les moyens et l'organisation pour gérer cette filière bois-énergie locale. Cet engagement a pu aboutir à de belles concrétisations grâce à l'implication d'acteurs historiques : la CUMA les Landes Fourragères, qui propose un service à l'ensemble des agriculteurs du territoire (adhérents ou non) et du Collectif Bois Bocage 35, qui propose désormais des solutions clés en main pour intervenir et récolter le bois dans les exploitations agricoles. »

La filière bois bocage se développe et de nombreux acteurs sont présents pour assurer la valorisation la plus adéquate (bois bûche, planches, bois plaquette...).

Cette nouvelle stratégie s'inscrit dans les pas des précédentes, en poursuivant dans cette belle lancée au service de la protection du bocage pour maintenir tous les services qu'il nous rend.

**RAFCOM= Roche aux Fées Communauté*

**PAC = Politique Agricole Commune*

